

Comité de ligne

RER A

25 juin 2009



L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

- Les contrats STIF – opérateurs
- Présentation de la ligne A du RER
- La régularité, et plans d’actions à court terme
- **DIALOGUE REGULARITE**
- La qualité de service et l’intermodalité sur la ligne A
- **DIALOGUE QUALITE DE SERVICE ET PERSPECTIVES**

De nouveaux contrats STIF-SNCF et STIF-RATP 2008-2011, qui place les voyageurs au cœur des décisions.

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

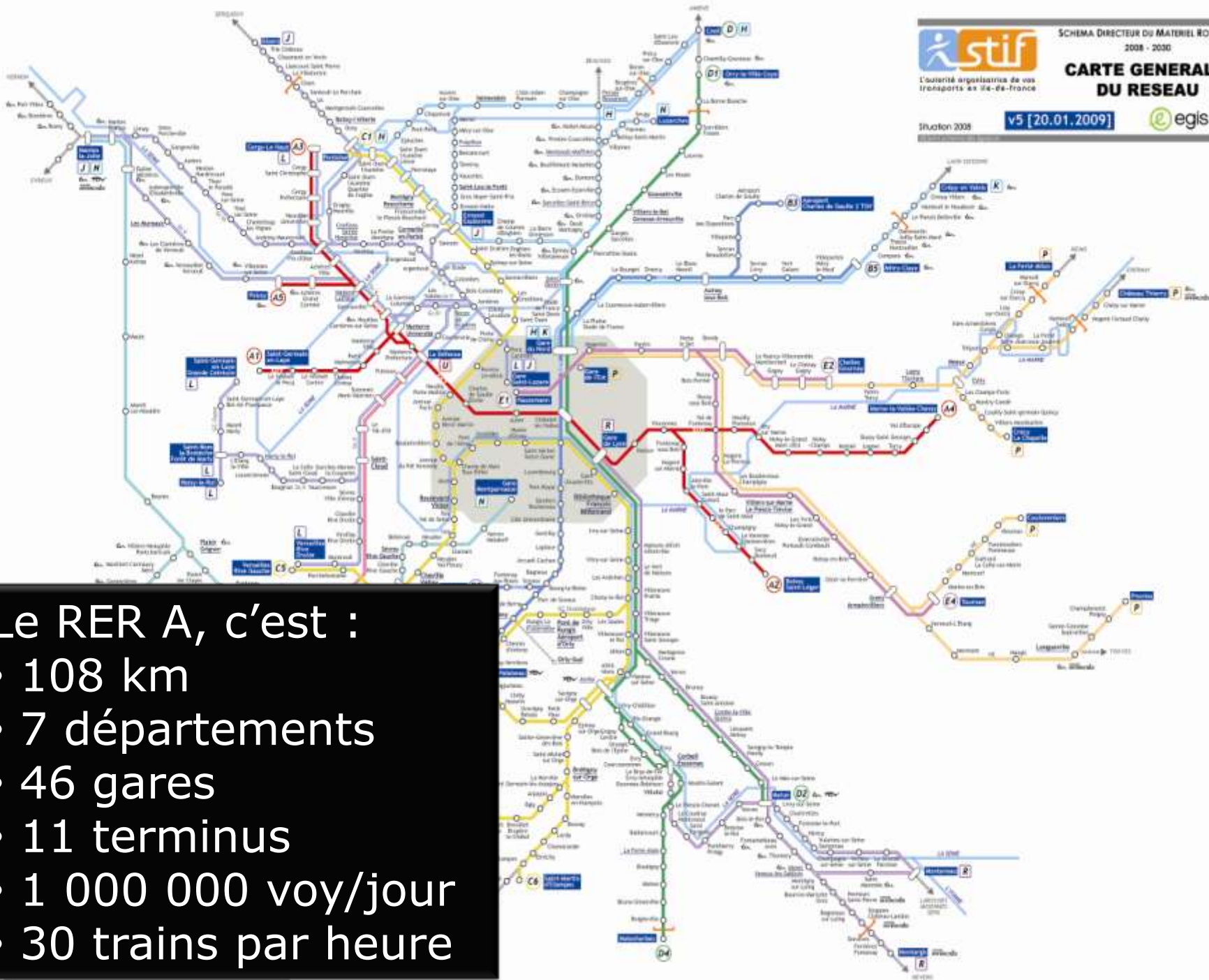
Information

Accessibilité

Sûreté

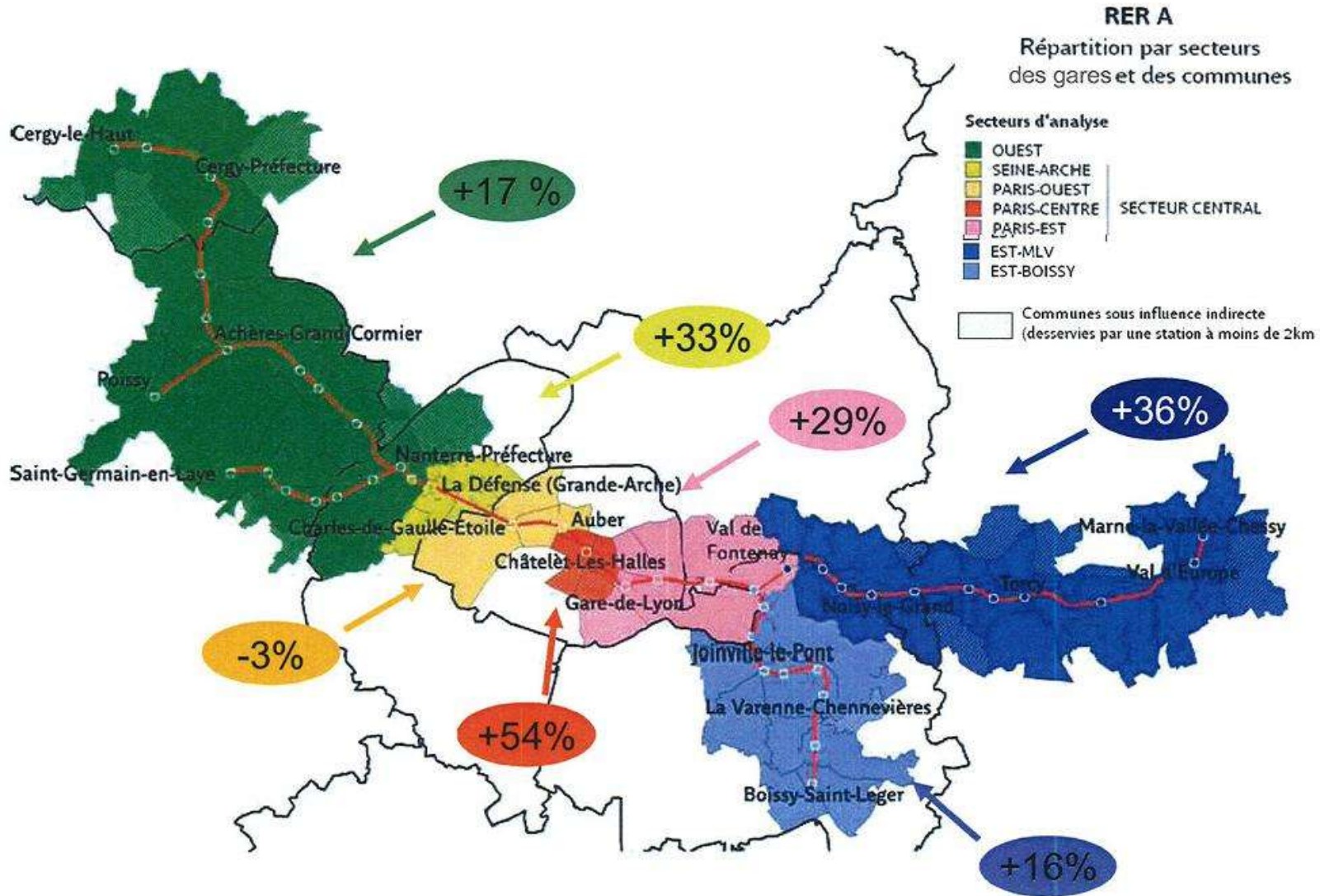
Matériel roulant

- Un meilleur suivi de l'offre, permettant de meilleurs renforts
 - *45 axes SNCF au lieu de 13 réseaux*
 - *RATP : 7 axes RER au lieu de 2 lignes*
- Une plus grande exigence de qualité de service
 - *89 indicateurs SNCF au lieu de 20*
 - *65 indicateurs RATP au lieu de 35*
- Des investissements ambitieux pour les voyageurs
 - *SNCF : 1,7 milliards d'euros sur 4 ans*
 - *RATP : 5,3 milliards d'euros sur 4 ans*
- Un développement des comités de ligne



Le RER A, c'est :

- 108 km
- 7 départements
- 46 gares
- 11 terminus
- 1 000 000 voy/jour
- 30 trains par heure



Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Dès 2004, le STIF et les opérateurs ont engagé les études pour répondre à la forte croissance des besoins sur les branches de Cergy et Marne-la-Vallée ainsi que dans la traversée de Paris**
- **Février 2008 : mise en place du renforcement de la desserte en heures creuses**
 - *Doublement de la fréquence de la mission Cergy – Chessy (10 minutes au lieu de 20 minutes)*
 - *Création d'une mission La Défense – Noisy Mont d'Est toutes les 20 minutes*
 - *Un train toutes les 3 min 30 dans le tronçon central*

Taux de régularité par branche

BRANCHE	OBJECTIF	Situation avril 2009
St Germain	94%	83%
Boissy	94%	83%
Marne-la-V	94%	79%
Tronçon central	94%	91%
Cergy	94%	79%
Poissy	94%	89.1%

Indicateur de co-responsabilité

OBJECTIF	Situation janvier 2009	Situation mai 2009
94%	82.5%	88.7%

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

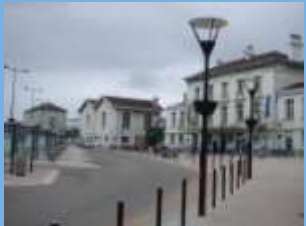
Sûreté

Matériel roulant

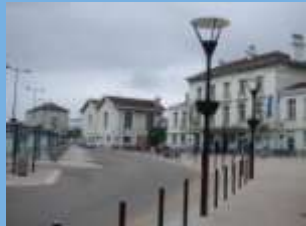
Dès le 1er trimestre 2008, face à la dégradation de la régularité du RER A, le STIF a demandé à la RATP de lui proposer des actions de court / moyen / long terme pour retrouver des conditions normales d'exploitation et **assurer le service de référence, soit 30 trains par heure et par sens dans le tronçon central en pointe.**

Au vu de l'évolution inquiétante de la situation en début d'année 2009, le Conseil du STIF a reçu en urgence les présidents de la SNCF et de la RATP le 19 janvier 2009, pour faire un point sur l'avancement des mesures déjà prises, et obtenir de nouvelles propositions rapides et efficaces.

- **24 pôles inscrits au PDU de 2001 pour être réaménagé à court terme**
- **Projets de réorganisation de l'intermodalité et des accès aux gares pilotés par les collectivités avec l'aide du STIF :**
 - Aménagement de parvis de gares piétons
 - Aménagement de gares routières
 - Rénovation de Parcs Relais ou leur extension
 - Insertion de parcs à vélos
 - Mise aux normes PMR des équipements d'intermodalité
 - ...
- **19 pôles ont fait l'objet d'un comité de pôle**
- **Coût moyen de ce type de projets : 3 à 5 M€, subventionnés à 75% par le STIF et la RIF**



- **13 pôles ont formalisé un contrat de pôle, dont 10 sont exécutés ou en cours d'exécution :**
 - ***Boissy-St-Léger*** (projet mis en service)
 - ***Sartrouville*** (projet mis en service)
 - ***Houilles-Carières sur Seine*** (travaux achevés)
 - ***Conflans-Fin-d'Oise*** (projet mis en service)
 - ***Val de Fontenay*** (travaux en cours)
 - ***Neuilly Plaisance*** (travaux en cours)
 - ***St Germain en Laye*** (début des travaux en 2009)
 - ***Joinville le Pont*** (début des travaux en 2009)
 - ***Chatou Croissy*** (début des travaux en 2009)
 - ***Neuville Université*** (*premiers travaux à lancer fin 2009*)
 - ***Rueil-Malmaison*** (*projet à lancer*)
 - ***Nogent sur Marne*** (projet en cours de redéfinition)
 - ***Poissy*** (*exécution du projet à lancer*)
- **5 autres ont leur projet en cours de montage** (Torcy, Marne la Vallée – Chessy, Noisiel, Le Vésinet - Le Pecq, Cergy-St-Christophe)
- Le pôle de **Vincennes** a été récemment sollicité



- **Pôles PDU : 44 M€ d'investissements** sur les 13 projets formalisés, dont 20 M€ ont été mis en place depuis 2001 (10 M€ du STIF)

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant



Boissy St Léger (parvis et gares routière)



Conflans Fin d'Oise (gare routière)



Houilles Carrières : zone 30 d'accès à la gare et parcs à vélos



Val de Fontenay : travaux en cours de création d'un nouvel accès

- **Réaménagement du pôle d'échanges des Halles**

- Nouvel accès PMR, avec accès plus direct à la salle d'échanges et en accessibilité de l'accès place Carrée
- Amélioration des circulations entre le Forum et la salle d'échanges
- Réaménagement de la salle d'échanges
- Schéma de principe approuvé par le STIF le 27/5/2009
- Enquête publique à l'automne
- Objectif : mise en service des espaces transports en 2015



- **Toutes les stations du RER A au-delà de la zone 2 sont équipés de Parcs Relais :**
 - *18 000 places de stationnement de rabattement dans 46 Parcs Relais (22 au sol, 24 en structure)*
- **Projets en cours ou réalisés sur le RER A : création, extension, réhabilitation, labellisation :**
 - *En cours de définition : Achères-Ville, Houilles-Carières sur Seine, Sartrouville, Le Vésinet – Le Pecq, Boissy St Léger...*
 - *Récemment financés : Val d'Europe, Sucy-Bonneuil, Noisy-le-Grand, Noisy-Champs, Cergy (5 PR sur le RER A)...*
- **Expérimentation pilotée par le STIF d'utilisation du Passe Navigo pour accéder aux Parc Relais :** sera lancée à l'automne 2009 sur le PR de Houilles Carières
- **Les collectivités maîtres d'ouvrages des Parcs Relais pourront présenter de nouveaux projets conformes au Schéma Directeur des Parcs Relais**



Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Mise en œuvre du Schéma directeur des Parcs Relais**
 - *création d'un label de qualité sur les parcs payants (identité visuelle, information, propreté, sécurité, tarification)*
 - *insertion dans le contexte local (cohérence de la politique de stationnement autour des pôles gares et des modes de rabattement utilisés selon les zones de la région...)*
 - *investissements de rénovation et de mise aux normes de qualité des PR existants, voire d'extension de parcs si la demande est maîtrisée*
- Le STIF prévoit d'engager **70 M€ pour une 1^{ère} phase** de mise en œuvre au niveau régional, concernant 83 sites.
- En 2008, le budget du STIF consacré aux Parcs Relais a **triplé** par rapport à 2007 pour s'élever à 12,6 M€ d'investissements

- **Mise en œuvre du Schéma Directeur des Gares Routières (Conseil du STIF de mai 2009)**
 - *Enjeu de mise en accessibilité d'ici à 2015 (échéance de la loi) et de rénovation des plus vétustes*
 - *Nécessité d'améliorer l'information en gare routière (elle doit être complète par rapport aux contrats, mise à jour, et plus simple et cohérente à lire)*
 - *Mise en place d'un référentiel de qualité de service pour les gares routières de plus de 5 postes à quai*
 - *Mise en place de ressources d'exploitation permettant aux propriétaires de maintenir la qualité de service du référentiel (redevances aux départs des transporteurs, bonus du STIF sur la qualité de service)*
- **Programmation des investissements de mise aux normes à lancer mi 2009** : 22 gares routières potentiellement concernées sur le RER A (priorités à définir notamment en fonction de l'accessibilité des gares, des pôles PDU avancés, du SDPR...)



Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Un état des lieux terminé en 2007**
 - *De fortes disparités entre les réseaux voire au sein des réseaux*
 - *Une qualité des messages très disparate*
 - *Des carences en situation perturbée ou pour les PMR*
 - *Légitimité du STIF à mettre en œuvre une approche globale (cf. transport-idf.com, ratp.fr, transilien.com)*
- **Elaboration du Schéma Directeur de l'Information Voyageurs avec des spécifications exhaustives sur l'ensemble des réseaux**



La loi 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » augmente le niveau d'exigence sur l'accessibilité des transports publics et crée une obligation de résultat

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Un diagnostic des réseaux qui met en lumière**
 - *Une forte disparité entre les modes, les territoires et les différents handicaps*
 - *Un effort financier croissant mais une difficulté à mettre en œuvre des solutions rapides*
 - *De fortes attentes pour l'amélioration du fonctionnement de l'existant et le développement des services*
- **Schéma Directeur de l'Accessibilité adopté en février 2008 par le Conseil du STIF**
 - *Combiner des investissements et des mesures d'exploitation*
 - *Tenir compte des contraintes techniques, fonctionnelles et budgétaires par des mesures raisonnables et mesurées*
 - *Programmation financière présentée au Conseil du STIF de juillet 2009 avec proposition de **prise en charge à hauteur d'un milliard d'euros***

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information
Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Actuellement 68 lignes routières accessibles en fauteuil roulant**
 - *18 lignes et 1200 points d'arrêt en cours d'équipement*
- **Depuis février 2008, 12 gares ferroviaires réalisées, 48 en cours**
 - *Mais des projets très complexes et à coûts élevés*
 - *Qui doivent être opérés en minimisant la gêne pour l'exploitation régulière*
 - **Et qui doivent être conçus en cohérence avec l'évolution des matériels ferroviaires** pour améliorer l'accès aux trains, tant pour l'accessibilité que pour la gestion des échanges de voyageurs (source de régularité)



Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **Une politique de présence humaine impulsée par le STIF depuis 2007**
 - 600 postes subventionnés sur les réseaux Optile
 - 1200 agents de la SUGE sur le réseau Transilien et 80 médiateurs Transilien
 - 1200 agents sur le réseau RATP
 - Des plans de prévention qui vont au-delà de la sécurisation des espaces de transport

Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

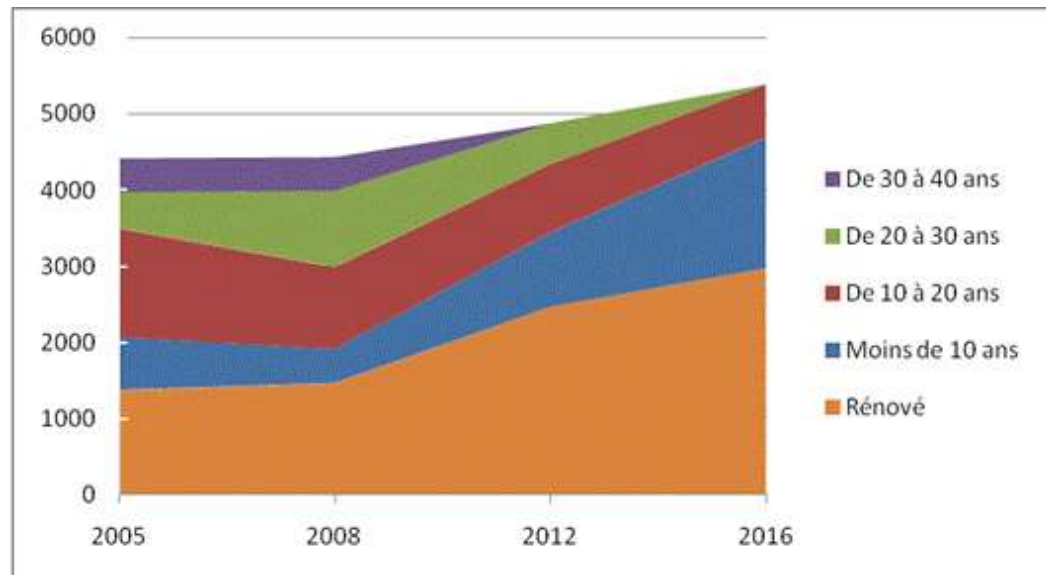
Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

Le STIF mène une politique de matériel roulant ambitieuse, permettant d'obtenir **en 2016 un parc de matériel roulant ferroviaire entièrement neuf, récent ou rénové.**



Contexte

Présentation ligne

Régularité

Plan d'actions

Intermodalité

Information

Accessibilité

Sûreté

Matériel roulant

- **9 juillet 2008 : sur la base du dossier transmis par la RATP, le STIF prend acte de la décision de l'opérateur de remplacer les séries MI84 puis MS61 par du matériel à 2 niveaux**
 - ***Et décide de contribuer à hauteur de 650 M€ à cet investissement***
 - ***Avec une forte attente sur l'augmentation du taux de réalisation de l'offre (30 trains / h)***
 - ***Et sur le gain de capacité procuré par ce matériel***
- **8 avril 2009 : le STIF confirme son engagement de 650 M€ et approuve la convention de financement portant sur 130 rames à 2 niveaux**

Merci de votre attention

